

# LE 5 FÉVRIER, EN GRÈVE POUR GAGNER !

**Le mouvement des gilets jaunes démontrent que le monde du travail, la jeunesse, les retraités rejettent massivement la politique antisociale du gouvernement et sont disponibles pour la mobilisation collective. Le gouvernement a été contraint de reculer. Cela prouve que l'action collective peut faire avancer le progrès social !**

Les réponses apportées ne sont clairement pas à la hauteur des attentes. C'est une augmentation générale des salaires, pensions et minima sociaux qui est nécessaire, et qui doit être financée par une contribution fiscale accrue des plus fortunés.

Dans la Fonction publique, le gouvernement maintient son refus de répondre aux revendications salariales. Il persiste dans sa volonté de briser le Statut des fonctionnaires et de réduire drastiquement le périmètre des missions de la Fonction publique.

## **Le gouvernement prévoit :**

- ▶ de généraliser la possibilité du recrutement contractuel, c'est-à-dire de développer la précarité, d'accroître les inégalités entre agents, d'ouvrir les vannes au recrutement clientéliste ou partisan et de faire peser des risques majeurs sur l'égalité de traitement entre usagers
- ▶ d'affaiblir les libertés syndicales et les organismes de représentation, et de soumettre ainsi davantage les agents à l'arbitraire.
- ▶ de généraliser l'individualisation et le caractère aléatoire des rémunérations, facteurs d'inégalités et de précarité pour les personnels.

Alors que le « grand débat national » doit traiter de l'avenir des services publics et de la réforme de l'Etat, Darmanin et Dussopt maintiennent les orientations régressives du projet de loi Fonction publique.

Cette situation nous conforte dans notre analyse du caractère factice du « grand débat national ». Les projets gouvernementaux concernant notre système de retraite sont également porteurs de reculs dramatiques.

C'est pourquoi la CGT appelle à une journée de grève le 5 février et à mettre par tout en débat le prolongement de l'action.

## **Nous revendiquons :**

- ▶ Le dégel immédiat du point d'indice de la Fonction publique et l'augmentation des salaires du public et du privé sur la base du SMIC à 1 800 €
- ▶ Le rétablissement de l'Impôt Sur la Fortune ;
- ▶ L'arrêt des suppressions de postes et fermetures des services publics, la réouverture de services publics et sociaux de proximité pour répondre aux besoins des populations dans une organisation équilibrée et écologiquement responsable des territoires ;
- ▶ Le recrutement massif d'emplois statutaires et l'ouverture de postes nécessaires, à l'opposé des régressions contenues dans le plan Action Publique 2022 ;
- ▶ L'arrêt de toute augmentation du temps de travail et la réduction du temps de travail à 32h ;
- ▶ La sauvegarde et le développement de notre système de protection sociale et de retraite, et le retrait du projet de système par points voulu par le gouvernement.

**Tous en grève, le mardi 5 février 2019 !**  
**Manifestation à Paris, 14h00 - Hôtel de ville**  
**Départ local à 13h30 sur le parvis de la mairie des Lilas**